



DÉRIVES ET MENACES

Émetteur	Bureau local FO Justice
Site	Centre Pénitentiaire Aix-Luynes
Objet	MISE EN GARDE A L'ENCONTRE DU DIRECTEUR EN CHARGE DES MISSIONS ET DE L'ORGANISATION DU SERVICE NON RESPECT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE
Impact	CRÉATION VOLONTAIRE D'ABSENTÉISME
Durée	indéfini
Date	22/08/22

Commentaires

Le bureau local FO a été saisi par de très nombreux agents via les fiches de signalement concernant la nouvelle gestion du service.

Le bureau local FO exige que vous respectiez la réglementation en vigueur concernant le service des agents.

Le bureau local FO vous rappelle les principes de bases suivants :

- La **MENACE** et **L'APPLICATION** d'AB1 suite à des rappels la veille pour le lendemain : **ILLÉGAL**
- Laisser des messages vocaux **OU** textos informant du rappel : **ILLÉGAL**
- Se substituer aux médecins en mettant des **AB 1** en lieu et place des **CMO** : **ILLÉGAL** (quand bien même une demande de contrôle a été demandée et n'a pas eu lieu)
- Placer des **RH** en lieu et place des **AAE** : **ILLÉGAL**

Le bureau local FO, **DEMANDE** aussi au nouvel officier de bien vouloir maîtriser son langage lorsqu'il s'adresse aux personnels.

Le bureau Local FO **RECOMMANDE** vivement la prise en considération de ce ticket faute de quoi les recours tomberont aussi souvent que les projections.

Le changement est en route, seul votre intérêt compte, nous n'avons pas de temps à perdre !!!

Le bureau local **FO Justice** CP Aix-Luynes émettra un « ticket de signalement », pour chaque dysfonctionnement, anomalie ou abus de la part de quiconque au détriment du personnel, tous grades et corps confondus.

Ticket de signalement : numéro 3

DIFFUSION : Liste interne et affichage

Le SLP **FO Justice** CP Aix-Luynes

Le 22 août 2022

